

DOMAINE DES LANGUES (L)

ANGLAIS Deuxième langue étrangère (L3) pour la Suisse romande et ALLEMAND Deuxième langue étrangère (L3) pour le Tessin : année scolaire 2019-2020

Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE		JURA	
Semaines/an →	39	38	38½		39	
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes		45 minutes	
9e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	Exigences de base (EB) / Générale / Prégymnasiale	R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés		Options obligatoires 1, 2, 3, 4 ¹	
	2	2	2		2	
10e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	Générale / Prégymnasiale	Exigences de base (EB)	CT / LC / LS ²	LS Profil Langues vivantes Cours spécifique obligatoire ³ Anglais : Lecture et communication	Options obligatoires 1, 2, 3, 4 ¹
	2	3	2	3	1	2
11e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	Générale / Prégymnasiale	Exigences de base (EB)	CT / LC / LS ²	LS Profil Langues vivantes / LC Cours spécifique obligatoire ³ Anglais : Lecture et communication	Options obligatoires 1, 2, 3 ¹ Option facultative 4
	3	3	2	3	2	2

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	39	36½	37	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9e	Cours communs	Cours communs	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	3	3	3	3
10e	Niveaux 1 et 2 ⁴	Latinistes et Non-Latinistes avec cours à niveaux 1 et 2 ⁵	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	3	3	3	3
11e	OP/OA ⁶ : niveau 1 ^{4/7}	Latinistes et Non-Latinistes avec cours à niveaux 1 et 2 ⁵	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	2	3	2	3

© IRDP/Secteur Documentation – Neuchâtel (2020)

Ces données ont été revues et approuvées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

¹ Options obligatoires, cf. "compléments cantonaux" ci-dessous.

² CT : Communication et technologie; LC : Langues vivantes et communication; LS : Littéraire-Scientifique avec Profil Latin (L), Profil Langues vivantes (LV) et Profil Science (S).

³ Cours spécifique obligatoire, cf. "compléments cantonaux" ci-dessous.

⁴ Niveau 1 : niveau fondamental; Niveau 2 : niveau plus élevé.

⁵ Niveau 1 : exigences élevées; Niveau 2 : exigences de base.

⁶ Option professionnelle (OP); Option académique (OA).

⁷ Discipline à choix à niveaux pour l'OA et l'OP. Les élèves de l'OP qui n'ont pas l'intention de poursuivre dans une filière de maturité au niveau de la formation postobligatoire ont le choix entre : *Anglais (niveaux)* ou *Français (renforcement)* ou *Mathématiques (renforcement)*.